



LARRIVOIRE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

La Rivoire, Larivoire,

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton des Bouchoux ; perception et distribution de poste de Molinges ; succursale, composée de Larrivoire, Ranchette, Samia, Samiset et Vulvoz ; à 10 km des Bouchoux, 12 de Saint-Claude et 60 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 733^m.

Le territoire est limité au nord par Ranchette et Coyserette ; au sud par Rogna et Vulvoz ; à l'est par Coyserette, les Bouchoux et Vulvoz ; à l'ouest par Chassal, Molinges et Rogna. La Tapette, vers l'Eau, Cery, Samia et Samiset font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Chassal, aux Bouchoux, à Vulvoz et à Ranchette ; par les ruisseaux de Long-Viry, de la Rousse ; par les biefs de Communailles et de Fontenelle.

Le village est situé sur le revers occidental d'une chaîne bifurquée des Hautes-Joux, qui se dirige par Fort-du-Plasne, Saint-Laurent, Chaux-des-Prés et Vulvoz, jusque dans le Bugey. Son accès est très difficile. Les maisons sont disposées par groupes, construites en pierre, couvertes en tavaillons et élevées d'un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Les communes de Samia et de Samiset, ont été réunies à celle de Larrivoire, le 20 juillet 1811.

Population : en 1790, de Larrivoire, 88 habitants ; de Samia, 125 ; de Samiset, 82 ; population réunie en 1846, 246 ; en 1851, 234, dont 126 hommes et 108 femmes ; population spécifique par km carré, 36 habitants ; 34 maisons, savoir : à Larrivoire 18, à Samia 16, à Samiset 9, vers l'Eau 3, à Cery 3, et à la Tapette 3 ; 162 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1734.

Vocable : saint Georges.

Série communale à la mairie depuis 1833. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 451 et 542, 3 E 4497 à 4501, 3 E 7892, 3 E 9976 à 9978, 3 E 1161. Tables décennales : 3 E 1122 à 1130.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 562 et 563, 5 Mi 1245, 2 Mi 1059, 2 Mi 1759, 5 Mi 1 et 5 Mi 1183.

Les habitants émigrent, lès uns pour être domestiques à Paris, d'autres, pour aller peigner le chanvre pendant l'automne, dans les plaines de la Franche-Comté.

Cadastre : exécuté en 1829 ; surface territoriale 649^h 64^a, divisés en 1748 parcelles que possèdent 88 propriétaires, dont 27 forains ; surface imposable 643^h, savoir : 209^h en bois, 209 en parcours et broussailles, 184 en terres labourables, 61 en prés, 3^h 61^a en friches, 1^h 69^a en vergers, et le surplus en jardins et sol de bâtiments, d'un revenu cadastral de 4.017 fr. ; contributions directes en principal 992 fr.



Les montagnes de Larrivoire sont coralliennes et portlandiennes avec flanquements néocomiens. Le sol, peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des fruits, du foin, des fourrages artificiels et un peu de maïs, de légumes secs, de chanvre, de lin et de vin rouge. On importe moitié des céréales et presque tout le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques porcs qu'on engraisse. 20 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières, des carrières de pierre à bâtir, de taille et à chaux, peu exploitées. Il y a 5 chalets, dans lesquels on fabrique annuellement 8.000 kg de gros fromages gris, dits persillés ou de Septmoncel.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint- Claude. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et dans le produit des fromages. Ils commencent à s'occuper de tournerie et à fabriquer les articles dits de Saint-Claude.

Il existe une scierie mécanique à une lame pour bois de construction, qui a remplacé un moulin accensé en 1717, par l'abbé de Saint-Claude, à Guillaume Vuillermoz.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère au nord-est de l'église ; trois fontaines avec lavoirs et abreuvoirs ; trois fours communaux , qui étaient autrefois des fours banaux, et 44^h 79^a de pâtures, bois et broussailles, d'un revenu cadastral de 137 fr. Le hameau de Samia a 105^h 42^a, et celui de Samiset, 62^h 82^a de bois et pâtures. Il n'y a pas de maison commune. L'instituteur et son école, fréquentée en hiver par 24 garçons et 20 filles, occupent une maison louée par la commune.

Bois communaux : Larrivoire, 22^h 56^a; coupe annuelle, 84^a. Samia, 28^h 52^a; coupe annuelle , 1^h 06^a; Samiset, 24^h 94^a ; coupe annuelle, 93^a. Essence dominante : buis.

Budget : recettes ordinaires 1.262 fr. ; dépenses ordinaires 1.262 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Les médailles romaines en bronze et en argent, aux types de Caligula, de Néron , de Vespasien, de Domitien, d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, de Commode, d'Otacilla Severa, femme de Philippe, surnommé l'Arabe, de Gallien, de Posthume, de Claude-le-Gothique, II^e du nom, de Probus, de Constance-Chlore, de Magnence, de Valentinien-le-Jeune, trouvées à Samia et à Larrivoire, et recueillies par M. l'abbé Mermet , ne sont point une preuve suffisante de l'antiquité de ces deux villages. Lorsque les villes de Condes, de Jeurre, d'Antre, furent menacées en 407, par l'invasion de Crocus, la plus célèbre et la plus terrible dont la Gaule ait gardé le souvenir, leurs malheureux habitants durent se réfugier dans les bois et les montagnes les plus inaccessibles. Ils n'avaient qu'à traverser la Bienne pour trouver un asile impénétrable, sur les sommets des Hautes-Joux. Qu'ils y aient perdu ou caché leurs petits trésors, le fait est probable; mais nous ne pensons pas qu'ils y aient formé d'établissements stables, avant l'érection de l'abbaye de Condat. Au moment où les Bourguignons quittèrent la Savoie, à la fin du V^e siècle, pour s'établir dans la Séquanie, la fertilité et l'agrément de la vallée de la Bienne en fixèrent un grand nombre sur ce point : c'est ce qui explique la multitude de domaines tenus en franc-alleu, qu'on rencontrait au sud et à l'ouest de la terre de Saint- Claude. L'étendue et la bonne qualité des pâturages qui couvraient les pentes et les plateaux des montagnes, ne tardèrent pas à y attirer des colons ecclésiastiques, qui y fondèrent des métairies éparses, devenues plus tard des hameaux. La charte de Lothaire 1^{er}, de l'an 855, confirmative des possessions de l'abbaye de Saint-Oyan , nomme déjà les paroisses de Viry, de Molinges, de Dortans, etc. Les châlets construits sur le territoire de Larrivoire, de Samia, de Samiset, se trouvaient implicitement compris dans la désignation générale de *paroisse de Molinges*. Ces trois localités avaient déjà une certaine importance au XIII^e siècle, car elles possédaient à cette époque une chapelle dédiée à saint Georges, qu'elles faisaient desservir par un vicaire résident. L'existence de cette chapelle est constatée dans le livre d'or de l'abbaye de Saint-Oyan, écrit en 1307. Nous avons déjà fait remarquer que

le vocable de saint Georges est d'origine bourguignone. Ce saint était le patron d'un grand nombre d'églises bâties dans les vallées de la Bienne et de l'Ain, et au moyen-âge de la plupart des chapelles castrales. Les noms de Larrivoire, de Samia et de Samiset, se rencontrent fréquemment dans les titres du XIV^e siècle.



Seigneurie : Larrivoire, Samia et Samiset formaient trois communautés, ayant chacune leur territoire et leur administration distincts. Elles dépendaient de la partie de la terre de Saint Claude, dite la *grande Cellerie*, propriété de l'abbé. Ce prélat y avait la justice haute, moyenne et basse, la chasse et la pêche exclusives, les épaves, les lods à raison du quart du prix pour les immeubles main-mortables et du douzième pour les immeubles affranchis, et enfin moitié des dîmes, à raison d'une gerbe sur onze ; l'autre moitié était inféodée à des laïcs. Le grand prieur du monastère percevait une certaine quantité de froment et d'avoine, pour droit de *marguillerie* ou de *mareille* ; le grand-cellierier prélevait un cens sur le croît des animaux, appelé les *drolis*. Le signe patibulaire était au lieu dit à la *Potence*, entre Larrivoire et Samiset. Il n'y eut jamais de charte d'affranchissement général, mais quelques familles ayant été successivement affranchies, de 1250 à 1315, notamment celles des Millet, des Casier et des Guyennet, ainsi que leur postérité et leurs immeubles, le territoire et les habitants se trouvèrent presque tous francs au XVIII^e siècle.

Prévôté : La prévôté de la Côte-Saint-Georges s'étendait sur Larrivoire, Samia, Samiset et Vulvoz, et était inféodée avec un domaine à Samiset, à la famille de Millet.

Fief de Samiset : Il ne consistait qu'en une maison seigneuriale avec des terres et des prés. Ses possesseurs ne jouissaient d'autre droit honorifique que de celui de chasser et de pêcher dans l'étendue de la terre monastique, et de vendre leurs denrées en franchise sur les marchés de Saint-Claude et de Moirans. Il appartient de toute ancienneté à la famille Millet de Vulvoz. Monnet Millet, écuyer, en faisait hommage à l'abbé en 1536. Ce gentilhomme eut de Claudine de Lavoncour, son épouse, *Joachim, Pierre, Daniel et Antoine* de Millet, vivant tous en 1584. Daniel de Millet, prévôt de la Côte-Saint-Georges et de Choux, laissa pour héritiers, *Jean, Catherine et Claude* de Millet, ses enfants. Catherine eut le fief de Samiset dans son lot et le laissa à *Claudine* Blanchot, sa fille, née de son mariage avec Claude Blanchot, écuyer. Cette demoiselle épousa Guillaume Froissard, grand-juge en la judicature de Saint-Claude. M. Philippe-Gaspard de Saporta, de Saint-Lothein, marié à une demoiselle de Froissard-Broissia, vendit ce fief, le 22 mars 1756, à M. Guérin du Moulin, bourgeois de Saint-Claude, qui en fut le dernier possesseur féodal.

Église : L'église, dédiée à saint Georges, dont on célèbre la fête le 23 avril, est orientée et se compose d'un clocher, de trois nefs, d'un sanctuaire, d'un chœur semi-circulaire et d'une sacristie. L'intérieur est voûté à arêtes et à plein-cintre. Cet édifice, dépourvu de style, a été reconstruit à diverses époques. On y voit la tombe de Philibert de Millet de Vulvoz, mort le 9 octobre 1576, un baptistère, dont le bassin semble avoir été creusé dans un chapiteau romain, et une belle statue équestre de saint Georges, en pierre.

Biographie : Ce village est la patrie de Jean-Louis Panisset, professeur distingué à Lyon , né vers 1810.

Bibliographie : Voir, sur *Samia*, l'Annuaire du Jura, année 1851.